



RESTAURATEUR

ENTREPRISE

Nom entreprise :

McDonald's France

Chiffre d'Affaires (2018) :

995 466 700.00 €

Effectif (2018) :

210 000 personnes

Pays (siège social) :

France

Site internet :

<https://www.mcdonalds.fr/>

Contact:

Perrine Lebrun, Directrice de la Communication et des Relations Extérieures

perrine.lebrun@fr.mcd.com

Siège social : 01 30 48 60 00



MCDONALD'S, pour une diminution des émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de la filière

CONTEXTE

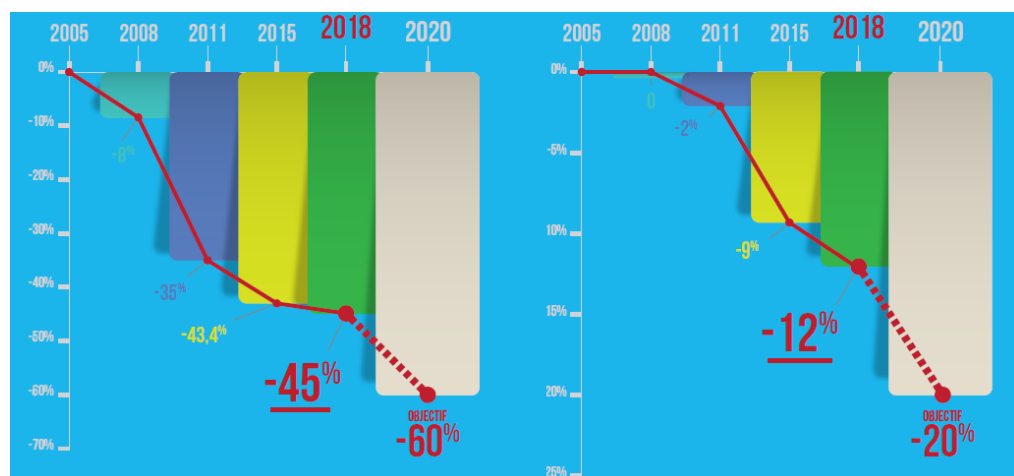
Les activités agricoles et alimentaires françaises représentaient, en 2015, 36% des émissions françaises de gaz à effet de serre (GES). Ce secteur constitue donc un enjeu majeur pour la France, qui s'est fixée comme objectif de réduire de 75% ses émissions GES en 2050 (par rapport à 1990).

McDonald's France s'inscrit aussi dans cette démarche avec pour objectif de réduire de 35% ses émissions sur le périmètre élargi (émissions directes et indirectes incluant la filière agricole) d'ici 2030 (par rapport à 2005). Cet objectif s'inscrit dans la stratégie climat de l'entreprise, qui, depuis 15 ans, sous-tend l'ensemble de ses plans d'action.

OBJECTIFS

Objectifs de réduction des émissions GES fixés de 2005 à 2020 :

- Diminution de 60% sur le périmètre opérationnel des restaurants (responsabilité directe de l'activité)
- Diminution de 20% sur le périmètre élargi (émissions directes et indirectes, incluant les filières agricoles) avec un objectif de 35% en 2030.



Bilans carbone de McDonald's depuis 2005

DÉMARCHE

McDonald's met en place un suivi régulier de ses émissions GES, d'une part grâce à une remontée mensuelle d'informations via le logiciel EcoProgress™, d'autre part, au moyen de bilans carbone, réalisés tous les 3 ans par un bureau d'étude spécialisé.

EcoProgress™ est un système de management environnemental, déployé depuis 2008, qui cible le périmètre opérationnel des restaurants. Par le biais d'un réseau de référents, les équipes locales sont encouragées à développer des initiatives permettant de réduire l'impact environnemental du restaurant (installation de parking à vélo, implantation d'espèces mellifères dans les espaces verts environnants). Depuis 2019, une plateforme permet aux référents de partager leurs initiatives et une remise de prix annuelle récompense les plus pertinentes d'entre elles. L'ensemble des restaurants sont ainsi mobilisés. De plus, le passage de l'ensemble de la chaîne à une consommation électrique 100% d'origine renouvelable a permis une diminution de 84% des émissions liées aux consommations d'énergie.

Pour en savoir plus

<https://www.mcdonalds.fr/entreprise/jdd/2019/#/page/0>

Dans un objectif de prise en compte de l'ensemble de la filière, McDonald's s'intéresse également à l'origine des aliments consommés, à l'approvisionnement énergétique des restaurants et à la composition des emballages et la gestion des déchets.

L'origine des aliments se veut au maximum responsable ; les énergies renouvelables sont privilégiées ; un éclairage et des équipements de cuisine avec une efficacité énergétique maximale sont installés ; la réduction des déchets, le recyclage et l'utilisation d'emballages durables sont privilégiés. Pour finir, l'entreprise soutient et encourage l'ensemble de ses fournisseurs à travailler en agriculture raisonnée, limitant notamment l'utilisation de pesticides.

FACTEUR(S) CLÉS DU SUCCÈS

- Mobilisation de l'ensemble des équipes des restaurants de l'entreprise
- Utilisation de tous les leviers possibles sur l'ensemble des responsabilités environnementales de l'entreprise
- Construction précise des plans de progrès à partir de données chiffrées

| CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE | BÉNÉFICES POUR LA FILIERE |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Encourager le développement de pratiques innovantes et diffuser ces pratiques pour favoriser leur application au sein de l'entreprise• Solidifier la stratégie environnementale de McDonald's, fil conducteur de ses actions• Utiliser l'électricité d'origine renouvelable pour 100% de la consommation électrique des restaurants de la chaîne. | <ul style="list-style-type: none">• Encourager l'innovation et la collaboration de tous les acteurs de la filière• Montrer l'exemple aux grandes entreprises qui ont un rôle essentiel face à l'urgence climatique• Faire évoluer les normes vers des pratiques avec un impact environnemental plus faible (recyclage, agriculture raisonnée, éco-conception) |